

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AXA WF Global Sustainable Credit Bonds I (H) Capitalisation CHF

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A., filiale du Groupe AXA IM

ISIN LU0606374311

Site Internet: <https://www.axa-im.lu>

Appelez le +33 (0) 1 44 45 85 65 pour plus d'informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est responsable de la supervision d'AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. en lien avec le présent Document d'informations clés.

Ce Produit est agréé au Luxembourg conformément à la Directive OPCVM.

Date de production du document d'informations clés: 26/03/2024

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Le Produit est une classe d'actions du Compartiment « AXA World Funds - Global Sustainable Credit Bonds » (le Compartiment) qui fait partie de la SICAV « AXA World Funds » (la « Société »).

Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans et pourrait être liquidé dans les conditions indiquées dans les statuts de la société.

Objectifs

Objectif d'investissement

Le Compartiment vise à générer des revenus et une croissance du capital, mesurés en USD, en investissant principalement dans des titres de créance d'entreprise de qualité Investment Grade émises par des émetteurs du monde entier, sur un horizon de moyen terme, et à appliquer une approche ESG.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active en référence à l'indice ICE BofA Global Large Cap Hedged USD (l'« Indice de Référence ») afin de saisir les opportunités qui se présentent sur les marchés mondiaux des obligations d'entreprise. Le Compartiment investit au moins 20 % de son actif net dans les composants de l'Indice de Référence. En fonction de ses convictions d'investissement et après une analyse macroéconomique et microéconomique approfondie du marché, le Gestionnaire Financier peut prendre un positionnement plus actif en termes de duration (la duration mesure, en nombre d'années, la sensibilité du portefeuille aux variations des taux d'intérêt), d'allocation géographique et/ou de sélection sectorielle ou d'émetteurs par rapport à l'Indice de Référence. Ainsi, l'écart avec l'Indice de Référence peut s'avérer significatif. Toutefois, dans certaines conditions de marché (volatilité élevée du marché du crédit, turbulences, etc.), le positionnement du Compartiment sur les indicateurs ci-dessus peut être proche de l'Indice de Référence.

Le Compartiment investit :

- au moins deux tiers de son actif total dans des obligations d'entreprises ou d'État émises dans le monde entier

- au maximum un tiers de ses actifs dans des instruments du marché monétaire

Le Compartiment investit dans des titres qui, au moment de leur achat, sont notés entre AAA et BBB- par Standard & Poor's (ou qui se sont vus accorder une note équivalente par Moody's ou toute autre agence de notation ou qui, en l'absence de notation, sont réputés être de qualité similaire par le Gestionnaire Financier), et ne peut investir plus de 15 % de son actif total dans des titres notés entre BB+ et B- par Standard & Poor's (ou qui se sont vus accorder une note équivalente par Moody's ou toute autre agence de notation) ou non notés.

En cas d'abaissement de leur note en dessous de B- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch ou s'ils sont considérés comme de qualité équivalente par le Gestionnaire Financier en l'absence de note, les titres seront vendus dans un délai de 6 mois. Si deux agences de notation attribuent des notes différentes à un même titre, la note la plus basse des deux sera retenue et si plus de deux agences de notation affectent des notes différentes, la deuxième note la plus élevée sera prise en compte.

L'actif du Compartiment peut être investi dans ou exposé à des obligations remboursables par anticipation.

Le Compartiment peut, à hauteur de 10 %, détenir des titres décotés et des titres en défaut du fait de la rétrogradation de leur notation, s'ils sont considérés conformes à l'objectif du Compartiment. Ces titres devraient être vendus dans un délai de 6 mois à moins que certains événements n'empêchent le Gestionnaire Financier de le faire.

La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et systématiquement sur leur note de crédit rendue publique ; elle peut également se fonder sur une analyse interne du crédit ou du risque de marché. La décision d'acheter ou de vendre des actifs s'appuie aussi sur d'autres critères d'analyse du Gestionnaire Financier.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des obligations

contingentes convertibles (« CoCo »).

Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés, en particulier des credit default swaps, pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés peuvent aussi être utilisés à des fins de couverture.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales en investissant dans des titres de sociétés qui ont mis en œuvre de bonnes pratiques en matière de gestion de leur impact environnemental, social et de gouvernance (ESG). En premier lieu, le Compartiment est tenu d'appliquer à tout moment la Politique d'exclusion sectorielle et la Politique en matière de normes ESG d'AXA IM (<https://www.axa-im.com/our-policies>) ainsi qu'une approche sélective « Best-in-Class » (type de sélection ESG consistant à donner la priorité aux entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur par rapport à l'indice boursier ou à l'univers personnalisé utilisé comme base de départ) qui consiste à réduire l'univers d'investissement en excluant des émetteurs sur la base des Politiques d'exclusion sectorielle et de standards ESG d'AXA IM et en fonction de leurs notes ESG, comme décrit dans l'annexe SFDR du Compartiment. En second lieu, les décisions d'investissement sont prises après une analyse approfondie des facteurs macroéconomiques et microéconomiques régissant le marché :

- allocation sectorielle
- allocation géographique
- positionnement sur la courbe de crédit (la courbe de crédit illustre le rapport entre l'échéance et le rendement du crédit)
- sélection des émetteurs
- sélection des instruments.

À titre d'exemple, les critères ESG peuvent être l'empreinte carbone pour la dimension environnementale, la gestion des ressources humaines et l'égalité des sexes pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération pour la partie gouvernance. Les données ESG utilisées reposent sur des méthodes s'appuyant en partie sur des données de tiers et, dans certains cas, sont développées en interne, sont subjectives et peuvent évoluer au fil du temps. L'absence de définitions harmonisées peut rendre les critères ESG hétérogènes. Ainsi, les différentes stratégies utilisant des critères ESG et des rapports ESG sont difficiles à comparer entre elles. Les stratégies intégrant des critères ESG et celles intégrant des critères de développement durable peuvent utiliser des données qui semblent similaires, mais qui doivent être distinguées, car leur méthode de calcul peut être différente. Les différentes méthodologies ESG d'AXA IM décrites dans ce document pourront évoluer à l'avenir pour prendre en compte l'éventuelle amélioration de la disponibilité et de la fiabilité des données, les éventuelles évolutions de la réglementation ou d'autres cadres ou initiatives externes, entre autres.

Le Fonds est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

L'objectif de la Classe d'Actions est la couverture du risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du Compartiment et la devise de cette Classe d'Actions via le recours à des instruments dérivés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Compartiment.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), il n'y a pas de distribution de dividende.

Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 4 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15 h

(heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Investissement initial minimum : 5 000 000 USD ou l'équivalent dans la devise de la Classe d'Actions concernée.

Investissement ultérieur minimum : 1 000 000 USD ou l'équivalent dans la devise de la Classe d'actions concernée.

Investisseurs de détail visés

Le compartiment s'adresse aux investisseurs particuliers qui n'ont pas les connaissances financières ou spécifiques requises pour comprendre le compartiment, mais qui acceptent néanmoins le risque de perte totale du capital investi. Il convient aux clients qui souhaitent faire fructifier leur capital. L'horizon d'investissement recommandé est de 4 ans minimum.

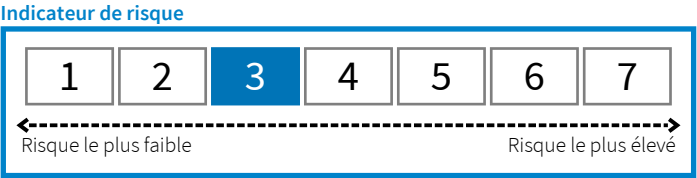
Dépositaire

State Street Bank International GmbH (Luxembourg Branch)

Autres informations

Veuillez vous référer à la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 4 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, modérés et favorables présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit et de l'indice de référence adapté sur les 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer de manière sensiblement différente à l'avenir.

Période de détention recommandée:		4 ans	
Exemple d'investissement:		10 000 CHF	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 790 CHF	7 700 CHF
	Rendement annuel moyen	-22.10%	-6.33%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 000 CHF	8 420 CHF
	Rendement annuel moyen	-20.00%	-4.21%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 090 CHF	10 470 CHF
	Rendement annuel moyen	0.90%	1.15%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 050 CHF	11 480 CHF
	Rendement annuel moyen	10.50%	3.51%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 10 2019 et 10 2023.

Scénario modéré : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 05 2014 et 05 2018.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 11 2016 et 11 2020.

L'indicateur de référence du Produit a été utilisé pour calculer la performance.

Que se passe-t-il si AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte d'AXA Investment Managers Paris S.A. En cas de défaillance d'AXA Investment Managers Paris S.A., les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 CHF sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Coûts totaux	91 CHF	387 CHF
Incidence des coûts annuels (*)	0.9%	0.9% chaque année

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2.08 % avant déduction des coûts et de 1.15 % après déduction des coûts. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0 CHF
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 CHF
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.63% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les frais réels sur l'année passée.	63 CHF
Coûts de transaction	0.28% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	28 CHF
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 CHF

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 4 années

Ce Produit n'a pas de période de détention minimale requise, les 4 ans ont été calculés pour être conformes au délai dont le Produit peut avoir besoin pour atteindre ses objectifs d'investissement.

Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalité. La performance ou le risque de votre investissement peuvent être affectés négativement. La section « Que va me coûter cet investissement ? » fournit des informations sur l'impact des frais au fil du temps. Concernant les modalités relatives aux demandes de rachats, veuillez vous référer à la section « En quoi consiste ce produit ».

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les réclamations doivent être adressées au Responsable du traitement des réclamations avec les coordonnées du plaignant (nom, poste, coordonnées, numéros de compte concernés et tout autre document pertinent) à l'adresse suivante: AXA World Funds, 49, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou à l'adresse compliancelux2@axa-im.com.

Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Produit, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, les rapports semestriels ultérieurs et la dernière Valeur nette d'inventaire auprès de l'Administrateur du Fonds : State Street Bank International GmbH (succursale de Luxembourg) et depuis la page <https://www.axa-im.com/fund-centre>. Ils sont disponibles gratuitement.

Pour plus d'informations sur la performance du produit jusqu'à 10 ans et les calculs précédents de scénarios de performance, veuillez consulter le site Internet : <https://www.axa-im.com/fund-centre>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.